



FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
LES FÊTES DE RUE ET DE PARCS DE QUARTIER

1. Objectifs

- ◆ Le Service des loisirs désire offrir la possibilité à des Julievilloises et Julievillois, d'une même rue, de s'organiser une fête populaire dans leur milieu de vie;
- ◆ Créer chez les Julievilloises et Julievillois un sentiment d'appartenance à leur quartier;
- ◆ Favoriser des liens entre résidents d'une même rue;
- ◆ Identifier et soutenir de nouveaux organisateurs bénévoles dans la Ville.

2. Fonctionnement

Trois (3) résidents d'une même rue (formant un comité organisateur) formulent leur demande d'assistance (formulaire) au Service des loisirs avant le 1^{er} juin.

3. Critères d'admissibilité

- 3.1. Retourner la demande d'assistance technique au Service des loisirs avant le 1^{er} juin, signée par trois résidents d'une même rue (trois adresses civiques différentes).
- 3.2. La fête de rue ou de parc de quartier doit se dérouler le 24 juin entre 16 h et 23 h et s'adresser en priorité aux résidents de la rue.
- 3.3. Le lieu central de la fête sera un espace vert (parc) lorsque possible.
- 3.4. Les demandeurs doivent être âgés de plus de 18 ans.

4. Assistance technique possible

- 4.1. La Ville de Sainte-Julie dispose de matériel en quantité limitée. Nous avons comme objectif d'offrir un minimum de matériel pour chacune des fêtes de rue ou de parcs de quartier.
- 4.2. Prêt d'un minimum de matériel décoratif
N.B. : Aucune assistance financière ne sera disponible auprès de la Ville de Sainte-Julie et l'assistance technique se limite aux articles 4.1 à 4.2.

5. Règlement lors du déroulement de la fête de rue

5.1 En cas de mauvaise température, la fête peut être reportée au lendemain selon le désir du comité organisateur de la rue. Il sera impossible de réserver des locaux municipaux ou scolaires comme alternative en cas de pluie.

5.2 Il sera interdit :

- ◆ de faire un feu de joie;
- ◆ d'utiliser des pièces pyrotechniques (feux d'artifice);
- ◆ de vendre de la boisson alcoolisée;
- ◆ de fermer complètement une rue et ceci afin de permettre à un véhicule d'urgence de circuler sans problème.

5.3 Le respect des règlements municipaux sera de mise, notamment :

- ◆ la fin des activités à 23 h;
- ◆ le respect de la propriété d'autrui.

5.4 Créer à travers les activités, discours et décorations la fierté de notre fête nationale.



FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
FÊTE DE RUE OU DE PARC DE QUARTIER
DEMANDE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

1. Identification des demandeurs

Nom de la rue ou du parc : _____

Nom du demandeur no. 1	Adresse	Téléphone
------------------------	---------	-----------

Nom du demandeur no. 2	Adresse	Téléphone
------------------------	---------	-----------

Nom du demandeur no. 3	Adresse	Téléphone
------------------------	---------	-----------

2. Description de la fête de rue ou de parc de quartier

Description des activités, programme, horaire (s'il vous plaît, joindre une annexe si nécessaire).

3. Site de la fête

Le lieu central de la fête :

Les principales rues concernées par la fête :

4. Assistance technique demandée

4.1 Pour vos besoins en matériel, identifiez seulement le matériel que vous jugez vraiment nécessaire au bon déroulement de votre fête.

MATÉRIEL	QUANTITÉ	MATÉRIEL	INDIQUEZ 1 ^{er} et 2 ^e CHOIX
Barricade de rue (maximum de 2 par fête)		Choix d'un jeu d'animation :	
		Ballon stratus	
Table 24 po. x 96 po. avec pattes pliantes		Jeu de parachute	
		Jeu de serpents et échelles	
Chaises			
Costume d'animation (maximum de un par fête)			

Le principe du premier arrivé, premier servi est appliqué pour le prêt du matériel.

N.B. : Les demandeurs seront responsables du matériel. La date de livraison et de récupération du matériel reste à confirmer.

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom Adresse Téléphone
(Disponible dans la journée)

4.2 Selon le nombre de fêtes, du matériel décoratif (drapeaux, fanions, affiches) sera prêté au comité organisateur de quartier.

5. Signature du demandeur

Signature du demandeur : _____

Date : _____

RÉSERVÉ AU SERVICE DES LOISIRS

Demande reçue le : _____ Par : _____